



## Public concerné et prérequis

**Art. 4.** – I. « La formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire est accessible, pour les candidats titulaires soit d'un diplôme, certificat ou autre titre mentionné à l'article L. 4311-3 ou à l'article L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier ou d'une autorisation d'exercice délivrée par le préfet de région en application de l'article L. 4311-4 du code de la santé publique par les voies suivantes :

- La formation initiale sous statut d'étudiant ou par apprentissage ;
- La formation professionnelle continue ;
- La validation, partielle ou totale, des acquis de l'expérience, dans les conditions fixées par l'arrêté du 24 février 2014 susvisé ». <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Arrêté du 27 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire

Taux de participation 2024 : 96,3% - Taux de satisfaction 2024 : 92,1% - Taux de réussite aux épreuves de sélection 2024 : 100%

## Objectifs

Préparation aux épreuves d'admissibilité et d'admission à l'école d'infirmiers de bloc opératoire :

- S'approprier le référentiel de formation du 27 avril 2022 en lien avec le métier IBODE.
- Accompagner les candidats dans la rédaction de leur CV et projet professionnel
- Permettre aux candidats de se préparer à l'épreuve orale d'admission

## Programme

Présentation du programme de formation IBODE relatif au nouvel arrêté du 27 avril 2022

Présentation du métier d'infirmier de bloc opératoire

Apports méthodologiques à la préparation du dossier d'admissibilité et à l'épreuve orale d'admission

Construction du projet professionnel par l'analyse de pratique sur des situations cliniques vécues

## Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

Test de positionnement

Cours magistraux et accompagnement pour la rédaction du CV et du projet professionnel.

Pédagogie active

Entraînement à l'épreuve orale d'admission

Evaluation de la satisfaction de l'apprenant à l'issue de la formation.

## Tarifs

Les tarifs sont mis à jour chaque année au mois de mars. Ils sont disponibles sur le bulletin d'inscription à la formation.

Deux tarifs sont proposés en financement personnel ou en financement par un employeur ou un OPCO.

## Calendrier

**2 journées de 7h** : Jeudi 13 Février et jeudi 13 Mars

## Modalités et délais d'accès / Inscription

Bulletin d'inscription en ligne sur le site internet des HCL / Formation / Formation Continue / Infirmiers de Bloc Opératoire :

<https://teamhcl.chu-lyon.fr/infirmier-de-bloc-operatoire-formation-continue>

Pour tout renseignement, adressez-vous au secrétariat.

☎ 04.78.86.30.41/61 - Email : [eibo.secret@chu-lyon.fr](mailto:eibo.secret@chu-lyon.fr)

## Personnes en situation de handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si besoin spécifique, demande de tiers temps ou autre aménagement en fonction de votre situation de handicap, le signaler au secrétariat.

MAJ 12/2024